

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINES, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (à la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LES ÉLECTIONS DE 1902

Un an seulement nous sépare des élections de 1902 et, sur plus d'un point du territoire, la fanfare électorale a commencé à retentir. L'heure est venue de penser aux mesures qu'il convient de prendre pour défendre la République contre la coalition de ses ennemis et le suffrage universel contre ses propres erreurs.

Qu'on étudie ces mesures, c'est fort bien, mais qu'on exagère leur caractère et même leur efficacité, ce serait là une méprise qui pourrait avoir les conséquences les plus fâcheuses.

En France, il ne faut pas l'oublier, on est très enclin à s'en remettre au gouvernement du soin de toutes choses, surtout lorsqu'on a le gouvernement entre les mains. Tous les régimes ont été successivement victimes de cette erreur d'appréciation et de jugement. La République elle-même n'y a pas échappé. Souvenez-vous des élections de 1885.

On se croyait alors — c'était sous le ministère Brisson, — assuré d'une éclatante victoire. On se trouva, le 5 octobre, sans l'avoir prévu, sans même s'en être douté, au lendemain d'un sensible échec. Le parti républicain eut besoin de faire, en vue des ballottages, un effort considérable pour se ressaisir et reconquérir les positions qu'il avait perdues ou qu'il était menacé de perdre. Encore un peu, c'était une déroute.

La vérité, c'est que le parti républicain s'était endormi sur ses précédents lauriers et qu'il avait oublié cet indiscutable axiome qui, en matière électorale, est le commencement de la sagesse : « qu'il n'y a rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire. » De l'avis général, le ministère d'alors avait montré une faiblesse, une mollesse regrettable. Avec les meilleures intentions du monde, il avait en quelque sorte pratiqué la neutralité à rebours; c'est-à-dire au détriment des candidats républicains.

Il importe que, cette fois, il n'en soit pas ainsi.

La candidature officielle ne doit pas être rétablie; ce serait une malhonnêteté doublée d'une faute, et la République doit rigoureusement se l'interdire. Mais il ne faut pas, non plus, sous prétexte d'impartialité, laisser les mains libres aux fonctionnaires qui, payés par le gouvernement républicain, n'entendraient se servir de l'autorité que leur confèrent leurs fonctions, que pour combattre la République et ses défenseurs. Ce serait une naïveté coupable.

Le gouvernement, au point de vue électoral, a un rôle très simple et très net. Il doit veiller à la stricte application des lois, ne pas favoriser, par esprit de rancune ou pour toute autre raison peu avouable, des ennemis plus ou moins déguisés, empêcher les ennemis de la République de procéder par la violence ou l'intimidation, protéger contre eux la sincérité du vote menacé par des manœuvres dont l'audace touche à l'insurrection.

Tel est le devoir du gouvernement. — C'est celui d'une sentinelle vigilante.

Le devoir du corps électoral est tout autre, il agit par lui-même et pour lui-même. C'est un souverain qui exerce sa souveraineté.

C'est à lui, à lui-même de défendre ses intérêts. Il a toutes les libertés. Juge-t-il bien, il recueillera le fruit de sa clairvoyance et de sa sagesse. Se trompe-t-il ou se laisse-t-il tromper, c'est lui qui expie la faute commise. Et avec quelle rigueur? Na-t-on pas vu trois fois dans ce siècle l'expiation d'une dictature, naguère acclamée avec enthousiasme, s'appeler l'invasion et le démembrement de la France?

C'est donc aux électeurs, aux seuls électeurs, de peser les conséquences du vote qu'ils ont à déposer dans l'urne en mai 1902. Jusque-là, personne ne se le dissimule, les partis vont se livrer une furieuse bataille. Pour les républicains, toute la question est de s'y présenter dans les conditions les plus favorables. Il n'en sera ainsi que s'ils font ce qu'ils ont fait après le 24 mai, après le 16 mai, et au temps du boulangisme, s'ils ne comptent que sur eux-mêmes.

Placés en face d'une organisation qui repose sur la ligue de tous les mécontents, de toutes les haines et de toutes les rancunes, qu'alimentent des subsides dont on ne connaît pas la provenance, qui revêt tous les costumes, les républicains ne doivent compter que sur leur énergie, leur union, leur dévouement à la patrie et à la liberté. Ils ont à défendre le patrimoine de la France et de la Révolution. Ils n'y parviendront qu'en organisant dans tous les cantons, dans toutes les communes, des comités d'action et de propagande.

Voici ce qui presse.

Au temps de la Restauration, les libéraux avaient pris une devise qui, mise en œuvre avec persévérance, les mena à la victoire : « Aide-toi, le Ciel t'aidera. » Cette devise doit être, à cette heure, celle de tous les républicains. Ils doivent agir. Jusqu'à présent on n'a guère fait que parler.

C. R.

CHIQUENAUTES

Il y a malentendu

Les derniers événements d'Algérie inspirent à M. Judet d'amers regrets. Et M. Judet nous confie ses doléances dans la Croix — non, je me trompe, c'est dans le Petit Journal. — Excusez mon erreur; il y a si peu de différence...

Bref, les indigènes souffrent, s'exaspèrent et sont misérables; les malentendus juridiques, sociaux, religieux, s'enveniment; et, pour faire renaitre dans notre colonie la sainte harmonie, il ne faudrait pas de gouverneur civil.

Écoutez plutôt : « L'Algérie réclame un gouverneur, elle n'en a plus. »

Vous devinez, n'est-ce pas? En langage clair, cela veut dire : Il faut à Alger un sabre, un gouvernement militaire.

Il n'est que trop vrai — hélas! — que les indigènes souffrent, subissent des vexations, payent d'énormes impôts, et que cette situation sollicite l'attention du gouvernement. Mais, pour ce qui est des malentendus sociaux et religieux, M. Judet pourrait-il

nous en invier la cause? N'existe-t-il pas actuellement en Algérie une catégorie de gens qui se chargent de les entretenir et de les envenimer, ces terribles malentendus?

M. Judet se garde bien de nous parler du rôle néfaste de ses amis les antisémites. Quand, sous prétexte de s'attaquer au gros capitalisme israélite, on défonce et on pille la boutique d'un bonhomme dont le chiffre d'affaires se monte à quarante sous par jour; quand, sous le même prétexte, on écorche presque une jeune mariée qui se rend à la mairie, certes il y a là un fameux malentendu.

Et quand Massimilians Régis publie un arrêté conseillant aux habitants de s'habiller à l'européenne, pour ne pas se « ravalier au niveau des indigènes », il y a autre chose qu'un malentendu : il y a ignominie.

On doit le respect aux peuples vaincus. L'Arabe est un de ces peuples.

Ah! la paix sociale! la paix sociale! dont on parle tant!

Où donc est-elle? Et puis, le gouvernement militaire, c'est très joli, mais il me semble qu'on en a depuis quelque temps beaucoup trop parlé. M. Judet aime trop le sabre. Parions qu'il n'a jamais été soldat!

René MAILLY.

EN CHINE

La Punition des Fonctionnaires

Un édit impérial vient d'être lancé qui décrète le châtiment des fonctionnaires provinciaux incriminés par les ministres. L'édit se conforme à l'acte d'accusation des ministres, mais il y a quelques exceptions remarquables. C'est ainsi que le gouverneur de Tché-Kiang est condamné à être dégradé au lieu d'être banni, et le châtiment du gouverneur de Hou-Nan, dont la dégradation avait été demandée, ne sera déterminé qu'ultérieurement.

Au Transvaal

Pertes Anglaises

Liste officielle des pertes anglaises dans l'Afrique du Sud, pendant le mois d'avril : tués, 130; morts de maladie, 124; blessés, 270; prisonniers et disparus, 96; invalides rapatriés, 2.318. — Total, 3.233.

Le Var-Office publie en même temps la liste des pertes du commencement de la guerre à la fin d'avril. Elles s'élèvent à 63.498 hommes non compris les blessés actuellement dans les hôpitaux.

La situation des Boers

Les journaux reproduisent certaines déclarations qu'il disent tenir d'un personnage arrivé de Lourenço-Marquez par le dernier paquebot, et qui vient remplir en Europe une mission secrète. Ce personnage a déclaré que, contrairement aux informations anglaises, la situation des Boers était excellente. Dix mille Boers sont encore sous les armes, ne cessant de harceler les Anglais, remportant souvent l'avantage dans de nombreux combats qu'ils leur livrent. C'est ainsi qu'ils ont mis en échec le général French, qui n'a pas été rappelé pour d'autres motifs.

La guerre n'est donc pas finie; elle peut continuer ainsi des mois et des années.

Une dépêche du Daily Telegraph annonce que les Boers ont arraché les rails du chemin de fer à Keilburg, colonie du Cap. La poste a été retardée de deux heures. Il n'y a pas eu d'autres dégâts.

INFORMATIONS

Ministère de la Guerre

Par exception aux dispositions en vigueur pour les régiments d'infanterie et d'artillerie coloniales, les engagements volontaires peuvent être reçus au titre des compagnies d'ouvriers d'artillerie coloniale à partir de l'âge de dix-huit ans pour une durée minima de cinq ans; de dix-neuf ans pour une durée minima de quatre ans; de vingt ans pour une durée minima de trois ans. Il demeure entendu que les intéressés ne devront être envoyés outre-mer qu'après au moins six mois de présence sous les drapeaux et à l'âge minimum de vingt-et-un ans révolus.

Les Retraites ouvrières

La commission d'assurance et de prévoyance sociale s'est réunie mardi dans l'après-midi pour continuer l'examen des modifications proposées par le gouvernement au projet sur les retraites ouvrières.

Les intentions de la commission sont d'achever son travail de façon à pouvoir demander à la Chambre d'inscrire à son ordre du jour, dès la rentrée, la discussion du projet sur les retraites ouvrières.

Si la commission n'est pas prête, elle demandera tout d'abord la discussion des légères modifications qu'elle a votées à la loi sur les accidents du travail.

L'affaire de Margueritte.

Confrontation

Taïoub-Mohamed-Ben-El-Hadj, le chef des révoltés indigènes de Margueritte, a été conduit de Milianah à Margueritte, et confronté avec les témoins du drame par M. Poinot, procureur de la République à Bli-dah.

Le marabout porte les traces de plusieurs blessures, l'une causée par une balle Lebel, qui lui traversa le corps; l'autre par plusieurs chevrotines. Au moment de son arrestation, ses vêtements étaient teints du sang provenant de ces blessures, qui, d'ailleurs, ne mettent pas sa vie en danger.

Malgré l'état d'affaiblissement où l'avait mis la perte de sang, il s'enfuyait vers le sud, et sans la vigilance de M. Diard, administrateur du Dejedel, il aurait pu s'échapper. C'est M. Marce, administrateur détaché de la préfecture qui, dans l'interrogatoire qu'il faisait subir à un prisonnier indigène blessé, a pu obtenir les renseignements grâce auxquels le marabout a été fait prisonnier.

L'incident de Lille

Les journaux républicains du Nord s'occupent d'un incident qui s'est produit dimanche dernier, à l'église Saint-Maurice à Lille.

Dans cet édifice, la société de secours mutuels des anciens brigadiers et caporaux faisait célébrer une messe anniversaire. Les sociétaires étaient au nombre de trente-six. Or, une délégation de vingt-huit officiers, envoyée par un ordre spécial du général Jeannerod, assistait à cette messe. Certains officiers, n'appartenant pas à la religion catholique avaient demandé à être remplacés, mais il ont été rabroués de belle façon.

Ajoutons qu'on fait remarquer à propos de cet incident, que le fils du général Jeannerod, commandant le 10^e corps d'armée, est pensionnaire au collège des jésuites de Lille.

Les incidents de Lourdes

Un comité rouennais avait projeté de célébrer, cette année, l'anniversaire de Jeanne d'Arc, par de grandes fêtes religieuses et

d'une façon tout à fait exceptionnelle. Ces solennités, dont M. Fuzet, archevêque de Rouen avait accepté la présidence, étaient fixées à dimanche prochain 12 mai, et devaient avoir lieu à la cathédrale de Rouen où l'on comptait sur un panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé par le P. Coubé. Or, ces fêtes religieuses n'auront pas lieu du moins au jour fixé par les organisateurs. En effet, à la suite du discours très violent que le P. Coubé prononça à Lourdes, lors du dernier pèlerinage et des incidents qui l'ont suivi, M. l'archevêque de Rouen, vient d'informer le père jésuite qu'il ne l'autorisait pas à prononcer le panégyrique de Jeanne d'Arc dans sa cathédrale. Pour enlever tout prétexte à quelque manifestation que ce soit, M. Fuzet a décidé, en outre, que la fête elle-même, serait remise à une date ultérieure.

Suicide d'un Anarchiste

On annonce que l'anarchiste Giovanni Pietta vient de se suicider à New-York. Il avait été, assure-t-on, désigné pour tuer le nouveau roi d'Italie ; il a préféré mourir plutôt que d'exécuter le mandat dont il était chargé.

Le cas de l'abbé Bruneau

Certains journaux publiaient ces jours derniers que l'innocence de l'abbé Bruneau, condamné à mort et exécuté en 1894 pour avoir assassiné un prêtre, serait à peu près certaine.

La servante de l'abbé Fricot aurait, il y a quelques jours, fait des déclarations à son lit de mort par lesquelles elle s'avouait coupable du crime expié par l'abbé Bruneau, qui aurait été dès lors victime du secret de la confession.

Il paraîtrait que tous ces bruits sont faux. La Jeannette, l'ex-servante du prêtre assommé, n'est pas morte, et n'a jamais fait aucune déclaration relative à l'innocence de l'abbé Bruneau.

La Ligue des Droits de l'Homme a cependant ouvert une enquête sur le cas de l'abbé Bruneau.

La suppression du mal de mer par le Sous-Marin

M. Holland, l'inventeur du bateau sous-marin américain qui porte son nom, vient, dans une conférence faite à New-York, d'annoncer qu'il avait découvert un steamer sous-marin pouvant faire la traversée de Calais à Douvres ou de Boulogne via Folkestone. Les passagers prendront place dans de grands salons luxueusement éclairés à la lumière électrique ou dans des cabines particulières. Tandis qu'ils seront en train d'allumer un cigare ou de boire une tasse de thé, le steamer quittera doucement, imperceptiblement, sans la moindre secousse, la jetée de Calais, et cinquante minutes plus tard, sans s'en douter, ils se trouveront amarrés à la jetée de Douvres. Il n'y aura pas l'ombre d'une trépidation, pas la plus légère sensation de tangage ou de roulis, partant, plus de mal de mer.

C'est du moins ce qu'annonce M. Holland.

Les féministes norvégiens

Le conseil d'Etat de Christiania vient de prendre une décision qui fera la joie des féministes.

Depuis quelques années on a mené, en Norvège, une campagne très vive contre la formule du serment de mariage qui oblige la fiancée à jurer « obéissance à son mari ».

Le conseil d'Etat a décidé qu'à l'avenir ce serment sera facultatif. De sorte qu'il y aura des femmes qui auront juré obéissance à leurs époux et d'autres qui ne leur auront promis que la fidélité.

Heureux Géants

Une fantaisie de millionnaire qui, dans son testament, a voulu favoriser l'amélioration physique de l'humanité.

Au nombre des charges dont se trouve grevé un legs universel de plusieurs millions que M. de Saint-Ouen de Pierrecourt, décédé récemment à Paris, a laissé à la ville de Rouen, figure « un prix annuel de 100,000 francs au moins pour doter un couple de géants, afin de régénérer l'espèce humaine. »

Les couples qui seront admis à concourir devront se soumettre à un examen médical.

Un capital de 100,000 francs, ce n'est pas la fortune, mais c'est un commencement d'aïssance pour un petit ménage de géants.

Pour éviter les tendances à la prodigalité qui pourraient résulter de cet enrichissement subit, le testateur a décidé que les géants seraient mariés sous le régime dotal.

Une kleptomane endurée

Un monsieur fort élégamment vêtu, disant s'appeler M. de S., et demeurant avenue Kléber, se présentait, il y a quelques jours, accompagné de ses deux filles, chez un docteur de l'avenue de la Grande-Armée, qui soigne les personnes atteintes de kleptomanie.

— Je vous amène ma fille aînée, dit-il au spécialiste. Elle est atteinte de la manie du vol. Je serais heureux que vous l'acceptiez comme pensionnaire.

M. de S... remit au docteur un billet de 500 fr., et se retira, laissant chez lui sa fille et un jeune homme.

Le docteur prodigua des soins à sa pensionnaire mais sans grand succès on va le voir.

Samedi, Mlle de S... disparut ainsi que sa bonne; elles emportaient 23.000 fr. en titres au porteur.

Le docteur pensa tout d'abord que la jeune fille, dans un accès de kleptomanie, était retournée chez son père et qu'on allait la lui renvoyer. Mais ne la voyant pas revenir, et commençant à avoir quelque inquiétude sur le sort de ses titres, il se rendit chez M. de S...

— C'est moi, M. de S., lui-dit, quand il eut été introduit au salon, un monsieur des plus distingués, qu'il ne reconnut nullement pour celui qui s'était présenté chez lui.

— Comment, mais ce n'est pas vous qui m'avais amené dernièrement une jeune fille atteinte de kleptomanie!

— Pas de tout, répondit de M. S... J'ai bien deux filles, mais grâce à Dieu, aucune

d'elles n'a la manie du vol. L'individu qui s'est présenté chez vous, sous mon nom, est un habile escroc.

Le spécialiste comprit que M. de S... disait vrai, et il alla au commissariat de police déposer une plainte contre sa pensionnaire, une kleptomane vraiment inguérissable, celle-là.

CHRONIQUE LOCALE

Examens

Voici les dates des examens du brevet élémentaire et du brevet supérieur pour les aspirantes et aspirants, avec la date de la clôture du registre d'inscription :

24 juin : Brevet élémentaire (aspirantes). Clôture du registre d'inscription le 8 juin.

1^{er} juillet : Brevet élémentaire (aspirants). Clôture du registre d'inscription le 15 juin.

8 juillet : Brevet supérieur (aspirantes). Clôture du registre d'inscription le 22 juin.

16 juillet : Brevet supérieur (aspirants). Clôture du registre d'inscription le 1^{er} juillet.

Enseignement primaire

Par décision de M. l'inspecteur d'Académie ont été nommés les instituteurs stagiaires dont les noms suivent :

Girard, adjoint, de Cazals à Gourdon.

Stivil, chargé de la direction de l'école de Sauliac, à Montcuq, adjoint.

Bennet, de Bagnac, adjoint, à Labatlade chargé de la direction de l'École.

Selves, adjoint, de Lacapelle-Marival à Gramat.

Sirieys, adjoint, de St-Denis-Martel à Lacapelle-Marival.

Fabre, adjoint, de Gramat à St-Denis-Martel.

Marcenac, chargé de la direction de l'école de Soucirac, à Souillac, adjoint.

CAHORS

Permutation

M. Delbos, répétiteur au Lycée de Carcassonne, est nommé répétiteur au Lycée de Cahors, en remplacement de M. Mona, nommé au Lycée de Carcassonne.

Manufacture de l'Etat

M. Bouillet, ex-sous officier présenté par la commission supérieure, est nommé commis de culture de 8^e classe à la direction de Cahors.

Postes et Télégraphes

Parmi les noms des candidats reçus au concours des Postes et Télégraphes nous relevons les noms ci-après :

MM. Despeyroux, Grelet, Bousquet, Triouillier, Sers, Barrière, Delpy, Grat.

Nos compatriotes

M. Roucau, fils de M. Louis Roucau, ancien ouvrier typographe de notre imprimerie, actuellement chef de matériel à l'imprimerie Quentin, à Paris, a été reçu pour les postes et télégraphes avec le n° 52 sur 1200 candidats.

merie, actuellement chef de matériel à l'imprimerie Quentin, à Paris, a été reçu pour les postes et télégraphes avec le n° 52 sur 1200 candidats.

Nos félicitations.

Grandes Fêtes du 2 Juin

La séance du Conseil municipal devant avoir lieu samedi prochain, les membres de la commission d'organisation des fêtes du 2 juin, sont informés que leur réunion tout d'abord fixée au samedi 11 mai, est renvoyée au lundi 13 mai à 8 h. 1/2.

Il ne sera pas fait de convocation personnelle.

Le cambrioleur des cafés

Maniot, le cambrioleur qui terrorisa il y a environ 2 mois, les patrons limonadiers, de Cahors par ses audacieux méfaits, a été transféré mardi, de la prison de Figeac à la prison de notre ville.

L'instruction faite à Figeac relativement aux nombreux vols commis par Maniot dans cette ville est terminée, et c'est devant la Cour d'assises qu'il aura à répondre de ces crimes; quant à l'instruction relative aux vols commis dans les cafés Tivoli et de Bordeaux, à Cahors, elle a commencé depuis hier.

Aujourd'hui, à 2 heures, le parquet et le juge d'instruction se sont transportés au café de Bordeaux pour y procéder à la reconstitution de la scène du vol.

Vive alerte à la prison

Hier soir, vers 8 heures, les paisibles habitants de la rue du Château-du-Roi furent fortement étonnés :

Alors qu'ils étaient encore à table, des cris de « au secours, à l'assassin, tuez-moi, assassin ! » étaient poussés dans la prison par un détenu.

Immédiatement un rassemblement considérable se forma devant la prison, et certains, rappelant une révolte qui eut lieu il y a environ 12 ans dans cette même prison, disaient que peut-être les prisonniers s'étaient soulevés contre leurs gardiens; bref, les commentaires allèrent leur train toute la soirée.

En réalité, il paraîtrait que ce serait le nommé Hays, récemment enfermé dans la prison de Cahors, attendant sa comparution devant les assises en juin prochain pour faux en écritures publiques, — crime qu'il commit, il y a deux ans, lors d'une session d'assises où il fut condamné sous le faux nom de Bonneaud, pour vol de chevaux, — qui aurait poussé ces appels de détresse.

Pourquoi ? Diverses versions circulent : était-il brutalisé, ou était-il pris d'un accès de folie ???

Dans tous les cas, les habitants des rues du Château-du-Roi et Feydel ont été fortement étonnés.

On aurait pu les rassurer.

Tribunal correctionnel

Vol d'une pioche. — Le nommé Calmettes Philippe, âgé de 43 ans, cultivateur à

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXIII

LE PETIT LÉOPARD DE FRANCE

Là-bas, dans la salle des morts, gisait une masse de chair et d'os brisée et inutile, qui, aux yeux du bureau arabe, ne représentait qu'une machine usée qui avait payé son tribut au pays et était alors sans valeur, bonne seulement à être jetée pour pourrir, sans laisser de regrets, dans le sol dévorant de l'Afrique.

Mais, pour lui, cette masse inanimée et inutile, était encore bien chère; c'était ce qui restait du plus brave, du meilleur et du plus dévoué des amis qu'il eût trouvés dans son adversité.

Léon Ramon était un homme qu'il avait aimé et qui l'avait aimé. Ils avaient beaucoup souffert et supporté bien des misères ensemble : leur dissemblance même semblaient les attirer l'un vers l'autre.

La tranquille impassibilité de l'Anglais avait été un calmant pour l'ardente impétuosité du Français; le tempérament passionné et poétique de l'artiste avait révélé à Ceci mille manières de voir et des sentiments qui

ne s'étaient jamais présentés à lui jusqu'alors.

Et maintenant que l'un était mort, un sentiment pesant et pénible de solitude se faisait sentir à l'autre.

On mourait autour de lui tous les jours; un sang intrépide et indomptable arrosait de ses torrents sans cesse renouvelés les plaines arides et incultes de l'Afrique du Nord; la mort était si commune que la chute d'un camarade n'était pas plus remarquée par eux que la chute d'une pierre que le pied de leur cheval heurtait et faisait tomber dans un précipice.

Cependant cette mort lui était bien amère; il se demandait avec une sensation de sourde impatience comment il se faisait que la balle d'un Bédouin ou le sabre d'un Arabe ne lui eût pas pris la vie pour le délivrer de ses liens.

Le soir venait de remplacer la lumière du jour — le soir, qui paraissait plus éclatant que jamais, car toutes les maisons étaient resplendissantes de rangées infinies de lampions de couleur et de cordons de gaz étincelants, une véritable mer de feux aux nuances les plus brillantes.

Le bruit, la gaieté, les sons éclatants de la musique par intervalles, les masses avides de plaisir, tout ce qui l'entourait, ne servait qu'à rendre encore plus désolés et plus accablants par le contraste, les souvenirs de cette vie, autrefois si gracieuse et si bien douée, si satisfaisante des dons de sa jeunesse, ruinée par une femme et qui venait de se terminer d'une manière sanglante sans profit et sans honneur, des suites d'un coup de lance reçu dans une escarmouche de nuit, qui n'avait pas

même été mentionnée dans quelques lignes du journal qui enregistre les nouvelles de la guerre en Algérie.

En passant près d'un des cafés, lieu de réunion favori des officiers de son régiment, il aperçut Cigarette.

Une gerbe de lumières bleues, blanches, rouges, lançait des langues de feu doré au-dessus de sa tête et un grand drapeau tricolore surmonté de l'aigle impériale s'agitait dans l'air du haut du balcon sur lequel elle était appuyée.

Les basques de sa tunique étaient remplies de bonbons et de dragées qu'elle lançait dans la foule en chantant, s'interrompant de temps en temps pour échanger quelques mots d'esprit gaulois avec les passants, ce qui faisait éclater de rire ses auditeurs, tandis que derrière elle se tenait un groupe de jeunes officiers qui buvaient du champagne, prenaient des glaces et fumaient en répétant ses chansons et ses plaisanteries avec des cris et des trépignements d'enthousiasme.

Lorsqu'il leva les yeux, elle lui parut littéralement entourée de feu, et les accents extravagants et mélodieux de sa voix chantant : Rien n'est sacré pour un sapeur ! résonnèrent à son oreille comme une insulte à ce lit de mort près duquel ils s'étaient trouvés ensemble peu de temps auparavant.

— Elle a tout l'enjouement d'un jeune léopard en même temps qu'elle en a toute la cruauté, pensa-t-il avec un sentiment de dégoût, oubliant qu'elle ignorait ce qu'il savait et que, si Cigarette avait attendu pour rire

que la mort eût disparu, elle n'aurait jamais ri de sa vie dans les légions d'Afrique.

Elle l'aperçut lorsqu'il passa sous son balcon; elle n'en chanta que plus haut, lançant ses projectiles sucrés avec l'insouciance énergique d'une Romaine au carnaval, lâchant des bordées de railleries dix fois plus mordantes et plus audacieuses à la populace enchantée qui se tenait au-dessous d'elle.

Cigarette était bon soldat; quand elle était blessée, elle roulait son écharpe autour du nerf qui souffrait et n'en riait que plus fort.

Il la croyait un petit léopard, dans son amour du jeu et sa soif de sang inné.

Ma foi ! le petit Léopard de France avait beau jeu ce soir-là.

Alger était en fête et Cigarette étincelait sur la ville entière comme un oiseau-mouche ou un vert luisant... ici, là, partout, dans mille endroits à la fois, semblait-il, ne s'arrêtant longtemps avec personne, apportant à tous la joie et la mélodie. Valsant comme une possédée, poursuivant ses adorateurs avec une grêle de dragées; debout sur la tête d'un gigantesque spahi pour faire tableau au milieu d'une pluie de feu d'artifice, improvisant des chansons d'argot dignes de Jean Vadé et de ses poissardes, que répétaient en chœur cent poumons avinés, hurlant le refrain avec une gaieté effrénée et autant de furie qu'ils étaient accoutumés à crier : « En avant ! » dans un assaut ou dans une charge.

Cigarette, ce soir-là, se dédommageait de son inutile sacrifice de l'après-midi.

(A suivre).

Promilhanes, est inculpé de vol d'une pioche au préjudice du sieur Bessières Urbain, propriétaire au même lieu.

Calmettes ne se présente pas à l'audience, par défaut le tribunal le condamne à 15 jours de prison.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 9 ET 12 MAI 1901.

Allegro Militaire, Brunet.
Madame Turlupin (Ouvverture) Guiraud.
La Nuit (Valse) Métra.
Haydée (Fantaisie) Auber.
Les Cloches de Corneville (Quadrille) Planquette.

De 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2. (Allées Fénelon)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 7 au 9 mai 1901

Naissances

Bergon, Jean-Eloi-André, rue du Lycée, 5.
Bonyol, Juliette-Elisabeth-Antoinette, rue St-André, 10.

Bulletin météorologique

DATE	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
8 Merc.	+ 14	+ 11	756.5	Pluie
9 Jéud.	+ 12	+ 8	766	Pluie

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Changement de temps, Beau.
D^r HERBEAU.

Arrondissement de Cahors

CASTELNAU. — Election. — Nous recevons au sujet d'un entrefilet paru dans le *Réveil*, une lettre dont l'insertion ne nous paraît nullement opportune.

Cette insertion aurait pour résultat non douteux de diviser les républicains du canton, ce que notre correspondant ne désire certainement pas plus que nous.

Cependant au sujet de cette élection comme de toutes les autres il est une déclaration que d'ores et déjà nous tenons à faire, et sur laquelle nous reviendrons en temps voulu.

Comme tout journal qui a vraiment conscience de son indépendance et qui a une ligne de conduite politique bien déterminée, le *Journal du Lot*, ne se préoccupera dans toute élection que de la question de principe, délaissant toute question de chapelle, de personnalité.

Le seul but qu'il poursuivra, comme il l'a toujours fait jusqu'ici, ce sera le succès du drapeau franchement républicain, et pour cela, les programmes seuls lui importent.

CASSAGNES. — Conférence agricole. — M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique, à la mairie de Cassagnes, le dimanche 12 mai courant, à huit heures et demie du matin.

Sujet de la conférence : « Importance des petits progrès en agriculture. »

FRAYSSINET-LE-GÉLAT. — Le même jour, M. Quercy, fera à une heure du soir, une conférence publique à la mairie de Frayssinet-le-Gélat.

Sujet de la conférence : « La crise agricole et les moyens d'y remédier. »

PÉLACOY. — Foire. — Notre foire du 19 tombant le dimanche et coïncidant avec la foire de Lauzès, qui a lieu le 20, le Conseil municipal a décidé qu'elle se tiendrait le 21. Elle sera, comme toujours, très bien approvisionnée.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Accident grave. — Lundi, dans l'après-midi, la dame Pradal, âgée de 65 ans, ménagère à Figeac, a été victime d'un accident d'une certaine gravité à raison de son âge. En descendant l'escalier de sa chambre faisant partie de l'ancienne maison dite de Sully, sise rue Abel, quartier de l'Estant, elle a été prise de vertige et est tombée si malheureusement qu'elle s'est fracturé le tibia de la jambe droite.

Elle a été transportée à l'hospice où des soins lui ont été prodigués.

Orphéon. — L'orphéon l'Union fraternelle vient de reprendre le cours de ses travaux interrompus par la mort de M. Delmas, sous la direction de M. Dubernard, son nou-

veau chef. Cette société donnera incessamment un concert avec un programme de choix.

Pour être arrêté. — Mardi matin, le nommé Jean Ferrié, âgé de soixante-dix ans, sans profession ni domicile, né à Caracaran (Lot-et-Garonne), ayant subi soixante condamnations, dont trente dans les maisons centrales, était arrêté par la police de notre ville pour vagabondage et mendicité. Remis en liberté l'après-midi, après avoir touché un bon de pain, et quittant à peine le poste de police, il se rendit chez M. Céréde, pharmacien, et, sans aucun prétexte, brisa avec un gros bâton plusieurs glaces de la devanture et divers objets. Arrêté de nouveau, il a déclaré qu'il avait agi de la sorte afin de se soustraire à la misère. Il a été écroué à la maison d'arrêt et mis à la disposition de M. le procureur de la République.

THÉMINES. — Tentative de vol. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit et demi, des malfaiteurs, restés inconnus, ont tenté de pénétrer dans la maison de M. Laval, notaire. Ils ont été dérangés par ce dernier qui, ayant entendu du bruit, s'est levé et les a mis en fuite. Ils avaient déjà tordu deux barreaux d'une fenêtre grillée en se servant comme levier d'une traverse en bois de 2 mètres 70 centimètres.

Il y a dix-huit ans environ, on enleva dans la même maison le coffre-fort du notaire d'alors et, malgré les recherches, ce vol est resté impuni. Qui sait si ce ne sont pas les mêmes malfaiteurs.

SAINT-PIERRE-TOIRAC. — Subvention. — M. le docteur Larnaudie, maire de notre commune, vient de recevoir de M. le directeur de la Compagnie d'Orléans, la lettre suivante :

« Monsieur le maire,
» Dans une lettre du 18 octobre dernier, vous avez bien voulu demander à la Compagnie de participer aux frais de construction, sur le Lot d'un pont interdépartemental, qui mettrait en communication les communes de Saint-Pierre-Toirac (Lot) et d'Ambeyrac (Aveyron) et les régions voisines de part et d'autre de la rivière. J'ai l'honneur de vous faire savoir, Monsieur le maire, que dans sa séance du 19 avril, notre conseil d'administration a bien voulu, sur ma proposition, allouer à votre commune une subvention de 3,000 fr., qui ne sera payée qu'après l'achèvement complet du pont projeté, et sous cette condition expresse que la circulation y sera gratuite.
» Agréer, etc. »

Grâce à cette importante subvention et aux sacrifices que se sont déjà imposés les communes riveraines, il est permis d'espérer que les travaux pour la construction de notre pont commenceront prochainement.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Arrestation. — Ces jours derniers la gendarmerie de Martel a arrêté le nommé Pierre Porchier, âgé de 39 ans, originaire d'Orliac-sur-Born (Corrèze, sans profession ni domicile fixe, sous l'inculpation de vagabondage et de coups et blessures.

Conduit sous bonne escorte à Gourdon, Porchier a été écroué à la maison d'arrêt de notre ville.

MARTEL. — On nous écrit :
M. Verdié du village d'Escougne, membre du conseil municipal de Martel a toujours été le benjamin de M. Lachière, député et maire de Martel.

Ce dernier a soutenu fermement son protégé devant les électeurs Martelois malgré son décalisme avéré. Aussi, le conseiller Verdié voulant suivre l'évolution politique de son patron vient, avec son assentiment, d'accepter, avec bonheur, le titre pompeux et les fonctions de « Président du Conseil de fabrique de la paroisse de Murel ». Pour mieux faire chorus avec son maire, M. Verdié est l'admirateur passionné de *La Défense-Croix* — dont il est le fidèle abonné. L'élève atteindra bientôt le maître ! Touchante émulation vers la République de progrès promise dans la dernière profession de foi du député de Gourdon !!!

SAINT-DENIS-PRÈS-MARTEL. — Un candidat en quête d'électeurs. — On a annoncé la candidature aux futures élections du conseil général dans le canton de Martel, de M. Raymond Cobrat de Montrozier, propriétaire

à Sarrazac. Ce candidat était en tournée ces jours derniers dans nos contrées ; il était accompagné dans les divers endroits par des réactionnaires de marque, notamment à Floirac, M. Maury, le seul conseiller réactionnaire formait son escorte.

MM. Lachière et Cobrat feraient bien de s'entendre car ils ne pourront que se partager les suffrages réactionnaires.

LA BASTIDE-MURAT. — La foire du 4, n'a pas été favorisée du beau temps, il a plu tout le jour aussi a-t-elle été de faible importance.

Les quelques marchés qui se sont faits, sur les bœufs étaient aux cours des foires précédentes.

Les veaux 0,75 c. le kilo.
Les bêtes à laine de toute sorte n'avaient pas subi de modifications.

Les porcelets se vendaient de 20 à 30 fr.
Les oisons 2 fr. pièce.

Les canards ordinaires, 1,50 la pièce.
La volaille, 0, 60 la livre.

Les œufs, 0,45 la douzaine.
Le blé, 11 et 12 fr.

L'avoine, de 6 à 7 fr.
Le maïs, 12 fr.

Les pommes de terre, 3 et 4 fr., le tout les 4/5.

BULLETIN FINANCIER

Le mouvement de hausse avait été peut-être un peu vif, aussi s'est-il produit aujourd'hui quelques réalisations de bénéfices.

Les affaires ont cependant été très actives sur les fonds d'Etats et les établissements de Crédit.

Le 3 0/0 à 101,70, le 3 1/2 0/0 à 102,15 et l'amortissable à 100,30.

Le Comptoir National d'Escompte est en nouvelle hausse à 592, le Crédit Foncier est ferme à 690, le Crédit Lyonnais à 1.058, la Société générale a progressé à 618.

Les chemins français sont sans changement notable.

Le Lyon à 1.676, le Nord à 2.165.
Le Suez à 3.773 n'a guère varié.

L'Extérieure revient à 72,77, l'Italien à 96,42 est sans changement, le Portugais cote 25,60, le Russe 4 0/0 consolidé finit à 101 et le 3 0/0 1891 à 86,75.

A Bruxelles, Marché ferme. Les actions capital Internationales de Tramways sont à 304,75 et le dividende 233,75. Les capitaux Toleriers d'Anvers finit à 151,50 et les ordinaires 99, l'Electricité d'Angers ordinaire sont à 90,50 et les Métallurgiques Roumaines à 377,50.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des Jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

ACHETEZ TOUJOURS LA MEILLEURE.
On ne tire aucun profit de l'emploi de remèdes inférieurs.



Monsieur TESSIER

Aussi bien qu'il nous est possible de le faire ressortir nous dirons ceci : si les gens prennent des remèdes, c'est qu'ils sont malades et désirent guérir ; ils ne les prennent pas simplement pour le plaisir de les absorber, mais comme moyens d'arriver à une fin et cette fin en vue, c'est la santé.

Quand vous avez besoin d'un remède pour vous rétablir, il sera bon d'y regarder à deux fois avant d'en acheter un bon marché, mais toujours en qualité inférieure.

En fin de compte il vous reviendrait encore plus cher par ce fait que, n'ayant en lui-même aucune efficacité réelle, vous pourriez l'employer indéfiniment sans jamais arriver à vous guérir. Et il est beaucoup de cas comme le suivant :

Paris, le 8 décembre 1898.

Messieurs, trop heureux de pouvoir vous prouver ma reconnaissance, je me fais un plaisir de vous informer de ma guérison, obtenue grâce à l'Emulsion Scott.

Depuis environ dix ans, j'étais atteint d'une bronchite chronique. J'étais exténué par de continuelles quintes de toux et ne pouvais de ce fait prendre le moindre repos, j'avais perdu tout appétit et j'étais tombé dans un état de faiblesse qui ne laissait pas de m'inquiéter. Las de suivre tous les traitements qui m'avaient été recommandés, je me résignais à mon triste sort, lorsque j'eus connaissance des excellents résultats obtenus par l'emploi de votre Emulsion Scott contre une affection semblable à la mienne. Je me décidai à en faire l'essai.

Jugez de ma joie, Messieurs, dès les premiers jours du traitement j'avais meilleur appétit, je toussais moins et dormais mieux.

Je continuai régulièrement l'usage de cette bien-faisante préparation et j'ai le plaisir de pouvoir vous dire qu'aujourd'hui je suis complètement guéri grâce à l'emploi de votre excellente Emulsion Scott.

Agréer, Messieurs, mes plus chaleureux remerciements. Tessier, 47, rue de Nantes.

Il vous faut remarquer ici que M. Tessier dit avoir essayé en vain de nombreux médicaments jusqu'à ce qu'il eût enfin pris l'Emulsion Scott. Sans aucun doute on lui avait dit que les remèdes essayés étaient aussi bons que l'Emulsion Scott, mais il a reconnu par lui-même qu'il y avait entre eux une différence considérable. Où tous les autres remèdes avaient échoué, seule l'Emulsion Scott a réussi : elle l'a guéri.

Rappelez-vous qu'aucun des remèdes présentés sur le marché ne ressemble à l'Emulsion Scott. Il est peut-être des imitations, mais ces grossières imitations ne l'égalent jamais et ne pourront jamais faire ce qu'elle fait. Aucune autre forme d'huile de foie de morue n'est si facilement acceptée des malades et aucune non plus n'est si efficace. Ce fait est prouvé chaque jour par les gens qui essayent des remèdes de qualité inférieure et, naturellement, n'en tirent aucun profit.

Il est aisé de distinguer l'Emulsion Scott de tous les autres remèdes par la marque de fabrique : un homme tenant un gros poisson sur son épaule. Veillez bien à ce que cette marque de fabrique soit sur l'enveloppe du flacon avant d'accepter celui-ci.



A CÉDER IMPORTANTE IMPRIMERIE AVEC JOURNAL

Addresser les lettres à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, à Paris, aux initiales A. M.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

VIII

LE JUIF YACOPOULO

On n'a pas peur, troun de l'air ! mais ce sont des accidents qu'il est préférable d'éviter.

— En effet, il était prudent de te retirer.
— De me retirer, non pas, bagasse ! Mais de m'installer plus commodément. Je risquai un dernier coup d'œil par-dessous la tapisserie, je ne remarquai rien d'inquiétant. Je me glissai donc tout à fait entre la toile et les tentures. Là, j'étais tranquille. Tu saisis.

— Oh ! très bien !
— J'étais plus à mon aise, plus dispos. Je regardai mieux. J'aperçus six hommes roulés dans des couvertures et couchés à terre. En étendant le bras, je pouvais les toucher. Ça me démangeait, mais le hic, c'était de ne pas me tromper, et de ne pas éveiller un gardien au lieu d'un prisonnier. Heureusement, l'un d'eux étternua et murmura, à demi ensommeillé : « Aoh ! fermez la porte. » Du vent venait par-dessous la tenture, à l'endroit où j'avais déchiré la toile de la tente. Une voix

avait répondu à l'enrhumé : « Dieu vous bénisse ! » et j'avais tressailli. C'était celle du *pitchoon*, de Marcel. D'abord, je craignis que l'éternuement, les mots prononcés n'eussent attiré l'attention et je restai coi. Les tentures de la porte furent soulevées, un soldat jeta un regard sur le groupe des prisonniers et tout rentra dans l'ordre. Je savais à qui m'adresser. Au bout de deux ou trois minutes, je tirai le manteau de Marcel, il le ramena sur lui ; de nouveau, je tirai doucement, il le ramena encore, mais, comme je persistais à tirer, il tourna la tête et vit ma main que j'agitais pour lui recommander le silence. Je soulevai davantage la tenture qui me cachait, et il me reconnut. Il s'approcha insensiblement, en s'aidant des talons et des reins, sans se lever. Nous entendions notre souffle, et, sans presque articuler les mots, nous les lisions sur nos lèvres. Il me dit qu'il ne courait aucun danger immédiat, non plus que les autres, mais qu'il chercherait à s'évader à la première alerte et que, s'il était tant soit peu secondé, il espérait réussir. Je lui promis qu'à la première affaire, Aimable et moi, avec quelques amis, nous viendrions lui donner un coup de main, et comme je lui demandais quels étaient les deux hommes qui étaient prisonniers avec lui et nos autres camarades, il m'apprit que c'était le capitaine dont tu m'as dit le nom, et un de ses hommes.

— Mais comment le capitaine se trouve-t-il là, et surtout comment se fait-il que Bakolas, l'ayant en son pouvoir, ne l'ait pas déjà mis à mort ?

— Ça, collègue, tu m'en demandes trop long, et je ne sais plus rien. Je partis comme j'étais venu, je retrouvai Aimable et le Turc qui nous conduisit à l'aller comme au retour, et ce fut tout.

— Mais depuis ?
— Oh ! depuis, le capitaine Pontac, à qui nous avons appris ce qui s'était passé, nous a ordonné d'en rester là, pour l'instant. Les prisonniers ne sont pas en danger, a dit Marcel, nous pouvons donc attendre une occasion favorable et nous l'attendons. Le jour où elle se présentera, eh bien ! troun de l'air, nous serons prêts.

— Ce jour-là, tu me prévienras, camarade. Je serai des vôtres, car Emprersterios, voyez-vous, c'est mon chef et c'est mon frère... S'il est prisonnier, la faute en est à moi. Hélas ! si les espoirs de la patrie furent brisés sous les murs d'Arta, la faute en est aussi à moi.

Antonios s'était assombri, il avait brusquement repoussé le gobelet qui se trouvait devant lui, et le vin s'en était répandu à terre.
— Que dis-tu là, collègue ? dit Hercule Lefort.

— Rien ! répliqua Antonios. Ne m'interroge pas... Oh ! je suis un misérable, un déserteur !
— Allons, l'ami, que nous chantes-tu là ! Je ne te reconnais plus. Chasse les pensées noires qui viennent te troubler.

— Oui, fit Antonios avec effort. Je ne dois me rappeler que pour réparer. Tu me jures que tu m'avertiras, quand le moment sera venu d'agir ?

— Tu peux y compter, collègue, et ce sera

peut-être plus tôt que tu ne penses !

— Que sais-tu donc, encore ?
— Peu de choses, mais notre officier nous a recommandé de nous tenir à sa disposition ce soir. Il doit y avoir une raison, et je ne sais pas étonné que cela se rapportât à ce qui t'intéresse.

— Comment me prévienrais-tu, s'il en était ainsi ?

— Oh ! nous ne partirions pas seuls ; notre officier s'est entendu avec le général, qui nous donnerait une dizaine de bons compagnons pour notre coup de main, si c'était nécessaire. Le temps qu'on les ait réunis, si tu me dis où je pourrai t'aviser, je te renseignerai à temps, pour que tu ailles trouver le général.

Antonios réfléchissait.
— Tu as raison, dit-il. Mais ce n'est pas la peine de me prévenir. Je verrai le général dans quelques instants, et tu peux être sûr que je serai des vôtres !

— Tant mieux, troun de l'air ! tu me plais camarade, et je serai enchanté de t'avoir pour compagnon. Aimable aussi sera enchanté ; pas vrai, Aimable ?

— Tout à fait enchanté, déclara le colosse en secouant énergiquement la main d'Antonios.

Le maître d'équipage avait une rude poigne, mais la pression était si chaleureuse qu'il cria presque.

(A suivre)

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la **Gelée printanière** et l'**Oïdium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**Anthraxose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la **marque LE VOLCAN**.

CAHORS s'adresser à **M. DESPRÉS**, ingénieur Agent général de la Compagnie.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthyary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Fête de l'Ascension 16 Mai 1901

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de l'Ascension, les billets Aller et Retour, à prix réduit, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial G. V. N° 2 du mardi 14 mai inclus, au lundi 20 mai inclus, seront valables pour

le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 21 mai.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par le dit tarif lorsqu'elle expirera après le 21 mai.

Bibliographie

Jean Carrère, seul correspondant des journaux européens admis à la suite des armées anglaises, a suivi, pendant plusieurs mois, la guerre au Transvaal. Sa situation particulière lui a permis de circuler à travers les lignes et de se mêler tour à tour aux deux partis. Les notes qu'il a rédigées sur le théâtre de la guerre et qui paraissent aujourd'hui dans leur intégrité, sont en tous points admirables, et permettent de suivre cette campagne, qui surpasse en horreur et en héroïsme les plus fameux exploits que les hommes aient jamais accomplis.

En pleine épopée, qui paraît aujourd'hui chez Ernest Flammarion 26 rue Racine, (3,50 le volume), nous fait connaître la psychologie des combattants, leur caractère, leurs faiblesses et leurs grandeurs. On les voit, on leur parle, on les coudoie ; car Jean Carrère, reprenant la tradition des véritables poètes épiques, a le don de vie, d'évocation et de mouvement. Ce livre, tant attendu, renferme des chapitres d'une émotion intense, et d'autres où l'extrême bonhomie, la gaieté juvénile et communicative se mêlent au tragique. **En pleine épopée** est destinée à remuer profondément les imaginations et les âmes, et sera lu dans le monde entier.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 19 (11 mai 1901).

1° La Mission Hostains-d'Ollone, par le Capitaine d'Ollone.

2° A travers le monde : Le Phalanstère de Wainoni et les maisons en papier dans la Nouvelle-Zélande, par G. Labadie-Lagrave. — La situation de l'Égypte et les tendances de lord Cromer.

3° Aux pays inconnus : Le navire Discovery de l'expédition anglaise au pôle Sud.

4° Grandes courses de Terre et de Mer : La traversée de l'Atlantique en ballon.

5° A travers la nature : L'invasion des rats à la Jamaïque et leur extermination par les mangoustes, par G. Labadie-Lagrave (Fin).

6° Livres et Cartes.
7° Conseils aux voyageurs : La Chasse à Java. — La grande Chasse. — La petite Chasse, par Paul Combes (Suite).

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.
Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1484^e livraison (11 mai 1901).

Le Rubis de Lapérouse, par G. de Beauregard. — Lettres du Régiment, par Louis d'Or. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet. — Cœur brisé, par M^{me} la C^{tesse} de Houdetot. — Une course de tonneaux, par Edmond Renoir.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.
Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6^e.

SAINT-NICOLAS. — 22^e année. — Sommaire du n° 22 — du 2 mai 1901.

L'héritage du Fakir, par Eud. Dupuis. — Sur

l'ails du Zéphir, par Yette Noël. — Le grand duel de Pierrot et d'Arlequin, par G. Fath. — Les débuts d'un chasseur, par S. E. Robert. — Leçon perdue, par Tante Nicole. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes. — Concours, etc.

Illustrations de Edouard Zier, J. Geoffroy, G. Fath, P. Décopré, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e. — Sommaire du 9 mai 1901.

V^o Nacla : Chronique. — Jean Rancourt : Les dernières violettes. — Mathilde Alamic : Norbert Dys (suite). — Henry Kistenaekers : La Baronne des Saules (suite). — M^{me} Jean Pommerol : Une femme chez les Sahariennes. — Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Jules Gros : L'homme fossile (suite). — Variétés.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, 7^e. Sommaire du numéro 2302 du 11 Mai 1901.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

GRAVURES. — Algérie : L'insurrection de Milianach — Marguerite : L'enterrement des victimes. — Le douar de la Tribu rebelle. — Le Grand-Tournant. — Poste où ont été enfermés les prisonniers. — L'un des principaux insurgés fait prisonnier. — Obsèques des victimes : Levée des corps.

Départements : La fête des Saintes Marie de la Mer : Types, scènes et vues diverses, etc.

Théâtre Illustré : Opéra-Comique ; L'O uragan.

Portraits : Le capoulié du Félibrige. — M. Zeiller. — La petite Brière. — Le coureur Lesna, cycliste.

Nécrologie : M^{me} Paule Minck. — M. Lefèvre-Pontalis. Le Dr Napias.

Paris : La réception de M. Berthelot, à l'Académie française. — Silhouettes d'artistes, prises au Salon (Grand Palais). — Exposition de l'Enfance (Petit Palais) : La crèche napolitaine. — Collection Léo Claretie. — Galerie des jouets. — Carrosse de promenade. — Marionnettes de Séraphin. — Calèche restauration — Galerie des œuvres d'art. — Berceaux du duc de Bordeaux et du Prince Impérial. — Costumes des enfants des pénitenciers. — Section des colonies pénitenciers. — Section de l'enseignement.

TEXTE. — Chroniques : * Courrier de Paris, par Philippe Maquet ; L'insurrection de Milianach-Marguerite : Quelques épisodes, par J. Pommerol ; * La fête des Saintes Marie de la mer, par X. Boisarn ; Exposition de l'Enfance : Les jouets anciens, par Léo Claretie ; Le Salon, par O. Merson.

Explication des gravures, Echees, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres, Semaine illustrée, par N. Nozeroy ; Sport, par A. Wimille, Courses, par Archiduc, Les Livres, par A. B.

Nouvelle : La Tour dorée, par Gustave Toudouze, illustrations de Léon Couturier.

Le numéro 50 centimes.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées.

Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, 3, Allées Fénelon à Cahors (Lot)

10^c

En Vente partout

10^c

La VRAIE MODE

Offre GRATUITEMENT

dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un Patron découpé grandeur naturelle

ET UN

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A

M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6^e année)